



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 06 juin 2023

La FNTR et l'OTRE s'opposent fermement à la mise en œuvre du 48 tonnes dans le cadre des campagnes betteravières

A l'initiative de la filière sucrière, une expérimentation de camions de 48 tonnes pour les campagnes betteravières a été décidée. Dans un premier temps, des essais statiques ont été réalisés avec le CEREMA sur un site de la Marne au mois d'avril 2021, puis une expérimentation sur voie ouverte mise en place sous le contrôle du ministère des Transports et l'encadrement du CEREMA, sur trois départements : la Marne, l'Eure et la Somme.

Les Organisations Professionnelles Représentatives du Transport Routier FNTR et OTRE, en responsabilité, en ont accepté le principe sous conditions que l'expérimentation soit strictement encadrée et qu'elle démontre objectivement l'intérêt et la pertinence des sujets étudiés.

Au regard des résultats de l'expérimentation, les Organisations Professionnelles du Transport Routier s'opposent fermement à la mise en œuvre du 48 tonnes dans le cadre des campagnes betteravières.

L'expérimentation démontre que l'exploitation de bennes 48 tonnes pour le transport de betteraves n'est pas viable sur le plan économique et n'apporte aucun gain probant sur le plan environnemental. Elle soulève de nombreuses interrogations sur les questions de sécurité, d'impacts sur les infrastructures routières et plus globalement sur l'image de notre secteur.

A la différence du passage du 40 au 44 tonnes, l'investissement demandé n'est pas du tout le même pour la profession, puisqu'elle ne pourra pas utiliser les mêmes remorques et donc, implique un renouvellement complet du matériel. Le passage de 44 à 48 tonnes ne correspond absolument pas aux engagements de l'Europe, de la France et de la profession sur la transition énergétique en comparaison de la priorité donnée au verdissement de la flotte par la conversion des véhicules thermiques en énergies alternatives en cours (agro carburant, bioGNV et GNV, électrique, hydrogène...). Cet enjeu constitue la priorité des investissements futurs des transporteurs.

La FNTR et l'OTRE demandent au ministre des Transports, Clément BEAUNE, le classement sans suite de cette expérimentation.

CONTACTS PRESSE

FNTR : Camille MIKOCZY – camille.mikoczy@fntr.fr – 06 63 09 19 41

OTRE : Samira BOUZAGHOU – samira.bouzaghoul@otre-direction.org – 06 34 32 17 67